

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



AR Prefecture

063-200070712-20240919-DBC20240919_04-DE
Reçu le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024

N° DBC 20240919-04

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 17 HEURES

Date de la convocation : 09 septembre 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 17 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Ludovic COMBE, Laurent CLIVILLÉ (sans voix délibérante), Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Serge FAYET.

Membres du Bureau absents excusés : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON CHENOT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau ayant donné procuration : Néant.

OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) DE LA CCTDM DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20220201-12 du 01/02/2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) unifié ;
Vu la convention du PIG n° 063-04-2022 du 02 septembre 2022 signée par l'État, l'Anah, la SACICAP et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Membres du Bureau en exercice :
35

Membres du Bureau présents :
18

Membre du Bureau représenté :
0

Membre présent sans voix
délibérative : 1

Total votants : 18

AR Prefecture

063-200070712-20240919-DBC20240919_04-DE
Reçu le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) de TDM, 2 dossiers de demandes de contribution de propriétaires occupants ont été déposés à la Communauté de communes :

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom/Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Michel DESSAGNE	PO	2, rue du Pont 63930 AUGEROLLES	8873,44 €	10 % Autonomie	887,00 €
Benjamin ROGEZ	PO	14, Lieu-Dit La Bournelie 63120 VOLLORE-VILLE	67 386,69 €	10 % Energie	3 000,00 €
				/	3 887,00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **3 887,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 18

Membres du Bureau présents : 18

Représenté : 0

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 18

Pour : 18

Contre : 0

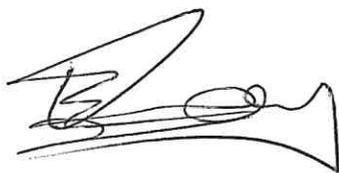
Abstention :

Membre présent sans voix délibérative : 1

Non-participation : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

